

# LE RÔLE DE L'ANIMATEUR



L'animateur, est-il seulement là pour encadrer et surveiller les enfants, ou a-t'il aussi un rôle primordial à jouer dans l'éducation des enfants de notre société ?

L'animateur a, avant tout autre chose, un **rôle éducatif** : ne serait-ce que pour l'apprentissage de la vie en collectivité, l'apprentissage des règles de vie en société, la défense des Droits de l'Enfant et des Lois, la prise en compte de chaque individu dans le groupe, tant sur ces besoins que sur son rythme. Chaque enfant est différent et c'est le rôle de l'animateur de prendre chaque individu en considération dans le groupe et non le groupe comme un tout. Il accompagne les enfants dans ces apprentissages et les aide à prendre conscience d'eux-mêmes, à penser par eux-mêmes, à affirmer et défendre leurs propres idées.

Il a également un **rôle de sécurité**. Sécurité aussi bien affective, morale, que physique.

Il a enfin un **rôle d'animateur**, pour permettre aux enfants de s'amuser mais aussi de découvrir.

L'animateur doit donc avoir diverses qualités et de nombreuses cordes à son arc. Ce n'est pas seulement une encyclopédie vivante d'activités manuelles et physiques. Il vient d'abord avec des valeurs qu'il souhaite défendre auprès des enfants.

